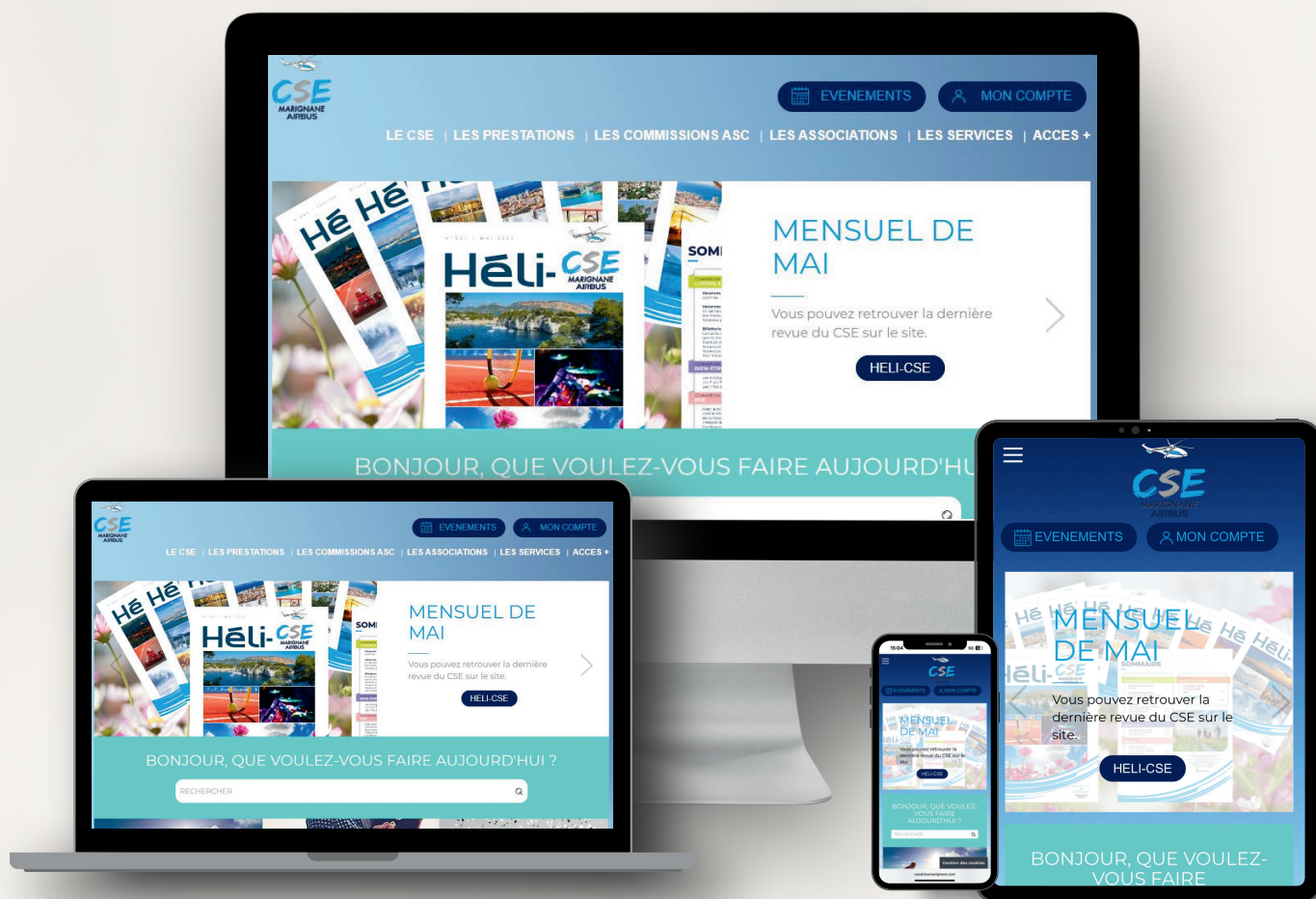


Aide CSE pour enfants en situation de handicap : un nouveau système pour mieux vous accompagner



Comment ça marche ?

Dans le cadre de l'accompagnement que le CSE propose aux familles ayant un enfant en situation de handicap reconnu par la MDPH et pour se mettre en conformité avec la réglementation RGPD, nous mettons en place un nouveau mode de gestion des aides.

Ce qui ne change pas:

- Les parents pourront bénéficier d'une subvention financière concernant toutes les activités touchant au développement de leurs enfants (ergothérapie, équithérapie, psychologie...). De même un soutien vous sera attribué lors de vacances dans des centres spécialisés,
- La demande de subvention se fait toujours auprès du secrétaire de la commission,
- Attribution d'un chèque d'achat pour les fêtes de Pâques,
- Cadeau d'un jouet quel que soit l'âge de l'enfant pour Noël.

Ce qui change :

- La digitalisation de l'ouverture des droits et la transmission des justificatifs MDPH,
- la facilitation et la mise à jour de vos pièces justificatives,
- L'amélioration de la réactivité de nos services,

Nous passons à un système informatisé entièrement repensé. Ce nouveau fonctionnement nécessite une remise à zéro complète des données existantes.

Comment ça marche ?

Ce que vous devez faire:

- Enregistrer votre situation dans le nouveau système,
- Transmettre à nouveau vos justificatifs MDPH et autres pièces demandées.

Cette démarche, bien qu'un peu contraignante au départ, permettra ensuite un traitement plus fluide, plus rapide et plus sécurisé de votre dossier.

=> Depuis « Mon Compte », « Ma Famille »

En ajoutant ou modifiant la fiche de votre enfant, vous devrez saisir :

L'attestation MDPH dans le champ prévu

 Attestation MDPH	ad_7_2049184_formulairedide
---	-----------------------------

La date de validité stipulée sur l'attestation

 Fin validité MDPH *	10-06-2026	
--	------------	---

Terminez sans oublier d'accepter le consentement qui nous autorise à traiter votre attestation

☒ Je consens au traitement de l'attestation MDPH *	Oui	▼
--	-----	---

Nous sommes conscients que cette transition demande un effort de votre part, et nous vous remercions sincèrement pour votre collaboration et votre patience. Cette évolution vise avant tout à mieux vous servir et simplifier vos démarches à l'avenir.

Notre équipe reste bien entendu à votre disposition pour vous accompagner dans ce changement, pas à pas.

Pour toute question ou besoin d'aide, n'hésitez pas à contacter : **solidaritehandicap@cseah.com**